

Conditions générales de vente

Les présentes Conditions générales de vente ont été mises en ligne le :

L'association Magical Events, représentée par MONSIEUR MIKAYIL TOKDEMIR en sa qualité de Président, domiciliée au 5 RUE DE WEYMOUTH, 27400 LOUVIERS (ci-après « l'Association » ou le « Vendeur ») propose à la vente des billets d'entrée pour l'évènement « Le Bal des Sorciers », à vocation culturelle et non-lucrative, se déroulant les 10 et 11 mai 2024 à l'Abbaye Royale du Moncel, 60700 Pontpoint (ci-après « l'Évènement »). Les acquéreurs de ces billets sont ci-après désignés, par le terme « les Acheteurs » ou individuellement « l'Acheteur ».

Les présentes conditions générales (ci-après les « CGV ») régissent aussi bien la vente des billets sur le site internet de l'Association : <https://www.lebaldessorciers.net/> (ci-après le « Site ») que la vente directe de billet lors d'évènements tiers auxquels l'association pourrait participer. Dans le cas où tous les tickets ne seraient pas vendus avant l'évènement, l'achat de billet sera proposé sur le lieu de l'évènement le jour J. Ainsi, la vente des billets est possible dès le 05/09/2023 et ce jusqu'aux jours de l'évènement inclus.

L'acquisition de billets implique l'acceptation expresse, préalable, et sans réserve par les Acheteurs des présentes CGV. Le non-respect par un Acheteur des obligations souscrites aux termes des présentes CGV, et en particulier en cas de fraude ou de toute tentative de fraude, de revente de billets et de tout incident de paiement du prix d'une commande, pourra notamment entraîner l'interdiction d'accéder à l'Évènement pouvant découler sur une procédure judiciaire en vue de régler le préjudice qui aura été porté à l'association.

Article 1 : Prix des billets

Le prix des billets est indiqué sur le Site en Euros Toutes Taxes Comprises incluant les frais de traitement et d'émission du billet. Les prix en vigueur au moment de la commande seront ceux applicables à celle-ci.

A la date de publication des présentes CGV, les prix sont les suivants :

-> Pass avec cours :

- Pass élève 2 jours avec ESCAPE GAME, BAL/COCKTAIL et BANQUET : 150€
- Pass élève 2 jours (SANS Escape Game) BAL/COCKTAIL et BANQUET : 130€
- Pass élève vendredi BAL/COCKTAIL : 70€
- Pass élève samedi BANQUET : 75€

-> Pass sans cours :

- Pass accompagnateur 2 jours BAL/COCKTAIL et BANQUET : 65€

- Pass accompagnateur vendredi BAL/COCKTAIL : 35€
- Pass accompagnateur samedi BANQUET : 40€
- Pass visiteur 2 jours : 35€
- Pass visiteur 1 jour (vendredi ou samedi) : 20€

-> Extras :

- Lots de 5 billets de tombola : 9€
- Billet de tombola : 2€

Les prix décrits ci-dessus ne tiennent pas compte des frais de la plateforme de vente Weezevent.

Les billets sont nominatifs, non échangeables et non remboursables. Par application de l'article L.221-28 du Code de la consommation, les Billets de spectacle ne font pas l'objet d'un droit de rétractation. Il est strictement interdit de reproduire, dupliquer ou contrefaire un Billet de quelque manière que ce soit. L'Association peut refuser l'accès à l'Évènement si elle se rend compte que plusieurs impressions ou reproductions d'un billet sont en circulation et qu'un accès au lieu de l'Évènement a déjà été accordé au porteur d'une impression ou d'une reproduction.

Article 2 : Paiement

Toutes les commandes quel que soit leur lieu d'émission sont payables en euros.

La validation de la commande emporte l'obligation pour l'Acheteur de payer le prix indiqué par le montant total du panier.

Le paiement des billets par les Acheteurs sur le Site s'effectue exclusivement par cartes bancaires des réseaux CARTE BLEUE/VISA et EUROCARD/MASTERCARD. Le paiement en vente directe quant à lui peut s'effectuer par espèces, chèques ou cartes bancaires des réseaux CARTE BLEUE/VISA et EUROCARD/MASTERCARD. Les informations de paiement des Acheteurs ne seront pas conservées après le paiement.

Article 3 : Responsabilité et respect du règlement

Les personnes de moins de 12 ans doivent obligatoirement être accompagnées d'un adulte pour accéder à l'Évènement et à toutes les activités proposées lors de ce dernier (cours, extra, etc). Les mineurs de plus de 12 ans pourront accéder seuls à l'Évènement mais devront être en permanence munis d'une autorisation parentale contenant les coordonnées de leur responsable légal. L'association se réserve le droit d'effectuer toute vérification à cet égard.

Les participants s'engagent à respecter les consignes de sécurité de l'Évènement sans réserve, et à adopter un comportement respectueux envers les autres participants, ainsi qu'envers les partenaires, organisateurs, bénévoles, ou toute autre personne présente sur le lieu de l'Évènement.

Tout au long de l'Évènement, les participants sont tenus de garder sur eux une pièce officielle d'identité (Carte Nationale d'Identité délivrée par un pays membre de l'Union Européenne, permis de conduire ou passeport).

Tout manquement aux consignes de sécurité, tout comportement dangereux, inapproprié ou irrespectueux, toute dégradation est passible d'une exclusion immédiate de l'Évènement. En outre,

aucun remboursement ne pourra être demandé en cas d'exclusion.

Article 4 : Annulation, modification, remboursement

La responsabilité de l'Association ne pourra pas en aucun cas être engagée en cas de report de l'Évènement, d'annulation de l'Évènement, de non-exécution ou de retard dans l'exécution de l'une de ses obligations décrites dans les présentes CGV du fait d'un cas de force majeure. À ce titre, la force majeure s'entend de tout événement extérieur, imprévisible et irrésistible au sens de l'article 1148 du Code civil.

Les Acheteurs reconnaissent que l'Association pourra également reporter ou annuler l'Évènement dans l'hypothèse d'alerte ou de risque sanitaire majeur ou risque terroriste, indépendamment d'un cas de force majeure.

En cas de report ou d'annulation de l'Évènement pour quelle que cause que ce soit, l'Association s'engage à en informer les Acheteurs dans les plus brefs délais et à rembourser les sommes perçues dans leur intégralité, hors frais de service supportés pour chaque billet acheté en ligne ou lors de vente directe.

Article 5 : Données personnelles

Lors de l'achat de billets via le Site, l'Association est amenée à collecter auprès des Acheteurs certaines informations et données à caractère personnel telles que notamment nom et prénom, adresse e-mail, date de naissance, sans que cette liste ne soit exhaustive (ci-après les « Données Personnelles »).

Les Données Personnelles seront utilisées uniquement dans le cadre du traitement et du suivi de la commande de l'Acheteur, ainsi que dans l'hypothèse d'un éventuel report ou annulation de l'Évènement.

Dans le cadre du traitement et du suivi de la commande et de la gestion de l'Évènement, pourront avoir accès aux Données Personnelles uniquement les personnes chargées de l'émission des billets et de la vérification des entrées le jour de l'Évènement. Ces données peuvent également être transmises aux établissements bancaires pour exécution du paiement.

Conformément à la réglementation applicable, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Vous pouvez également vous opposer au traitement des données vous concernant.

Vous pouvez exercer ces droits, auprès du responsable de traitement : M. MIKAYIL TOKDEMIR, à l'adresse suivante : mika.magicalevents@gmail.com

Article 6 : Propriété intellectuelle

« Le Bal des Sorciers » est un événement qui célèbre la saga Harry Potter à destination de ses fans.

« Harry Potter » et les noms, personnages ou produits associés sont une marque déposée par la Warner Bros. Droit de publication de Harry Potter © J.K. Rowling. « Le Bal des Sorciers » n'est pas licencié,

sponsorisé ou associé à la Warner Bros, J.K. Rowling ou leurs affiliés.

Article 7 : Droit à l'image

En participant à l'Évènement, l'Acheteur autorise la prise et l'exploitation par l'Association, ses partenaires et les services de médias présents, de photos et vidéos sur lesquelles son image ou celle de son enfant mineur est susceptible d'apparaître.

L'Acheteur accepte sans réserve que toutes les photos et les vidéos l'identifiant ou identifiant son enfant mineur, directement ou indirectement, puissent être utilisées sur tout support quel qu'il soit à des fins d'information ou de promotion par et pour l'Association et ce par tout moyen de communication et/ou technique connu ou inconnu à ce jour sans limite de temps.

Article 8 : Réclamations

Toutes réclamations concernant une commande sont à adresser à MAGICAL EVENTS via le formulaire de contact présent sur le site de l'association : <https://www.magicaleventsfrance.fr/> dans l'onglet « + More », rubrique « Contact ».

Conformément au décret du 30 octobre 2015, vous pouvez recourir à un service de médiation. Des informations complémentaires vous seront données sur le site suivant : <http://www.economie.gouv.fr/mediation-conso> .

Article 9 : Loi applicable et juridiction

Le droit applicable est le droit français. Toute difficulté relative à l'interprétation ou à l'exécution des CGV, même en cas de recours en garantie ou de pluralité de défendeurs, sera, à défaut d'accord amiable, de la compétence des Tribunaux du lieu où demeure le défendeur, ou de la compétence de la juridiction des Tribunaux de Paris.